

Nomination du comité d'accompagnement « Travail et Cohésion sociale » par Monsieur le Ministre de l'économie Franz Fayot

Suite à un engagement fait à la commission de l'économie le 4 février 2021, le Ministre de l'économie Franz Fayot a nommé, le 13 décembre 2021, un comité d'accompagnement « Travail et Cohésion sociale », conseillant le STATEC dans l'élaboration des statistiques et des études dans le domaine social. Le STATEC publie depuis une dizaine d'années un rapport très important sur la situation sociale du Luxembourg.

La présidence du comité a été confiée au Professeur Louis Chauvel de l'Université de Luxembourg, éminent expert en matière d'inégalité.

Le professeur Chauvel a déclaré : « qu'il était fier de pouvoir présider le comité d'accompagnement Travail et cohésion sociale. Le rapport du STATEC est une référence dans le domaine et qu'il se réjouit des débats en perspective. Il a plein d'idées et de pistes sur la manière de développer cette œuvre ».

Le Ministre Franz Fayot a remercié le professeur Chauvel pour son engagement et a exprimé ses préoccupations quant à une éventuelle polarisation de la société à la suite de la pandémie du Covid-19.

Plus particulièrement, le comité d'accompagnement a pour mission de :

- conseiller le STATEC dans les sujets à traiter dans le rapport
- évaluer le rapport en vue d'améliorer les analyses
- avis sur le développement à plus long terme du rapport

Le comité d'accompagnement comprend des représentants de la Chambre des Députés, des ministères et des administrations concernées mais aussi des partenaires sociaux, des ONG et des chercheurs.

Le STATEC est chargé du secrétariat et de l'organisation des réunions du comité d'accompagnement.

La première réunion aura lieu en janvier 2022.

Bureau de presse | Tél 247-84219 | Fax 26 20 19 02 | press@statec.etat.lu

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.